

# La politique du Gouverneur Général von Bissing expliquée par lui-même

I.

## Lettre du Gouverneur Général von BISSING à STRESEMANN.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN BELGIQUE.

*Bruxelles, le 14 janvier 1917,  
actuellement Wiesbaden.*

Très Honoré Monsieur Stresemann (1),

Je me trouve ici pour me remettre des suites d'une mauvaise bronchite dont j'ai eu à souffrir vers l'époque de la Noël. J'espère reprendre ici suffisamment de forces pour pouvoir assumer de nouveau les responsabilités qu'entraînent les fonctions que je remplis en Belgique.

La *Wiesbadener Zeitung* qui vient de m'arriver m'apprend que le 7 janvier vous avez fait à Hanovre une conférence sur « la victoire allemande et la paix allemande ». Vous ne trouverez pas indiscret, j'espère, que je vienne très cordialement vous féliciter des vues si justes que vous y avez émises et vous permettez que, plus spécialement, je souligne ce que vous avez dit au sujet de l'avenir de la Belgique.

Pendant des mois, on n'osa dans aucun journal et pas même entre patriotes, établir le moindre rapport entre la Belgique et les buts de guerre que nous poursuivons. Vraiment, il semblait que, malgré les sacrifices qu'elle nous a coûtés, malgré les victoires pour lesquelles nous avons tant combattu, malgré cette héroïque résistance que, somme toute, nous n'avons faite sur le front occidental que pour nous maintenir en Belgique, il semblait, dis-je, que la Belgique ne pouvait intéresser en rien l'Allemagne, il semblait que nous pourrions, à l'heure de la paix, rétablir la Belgique dans la situation où elle était avant la guerre. **Quiconque sait, comme je le sais, qu'elle est, politiquement, économiquement et militairement, l'importance qu'a la Belgique pour l'Allemagne, doit nécessairement estimer que nous commettrions une lourde faute si nous nous ne concluions une paix qui nous enchaîne la Belgique, car, en aucun cas, la Belgique ne peut rester soumise à l'influence franco-anglaise, mais doit, au contraire, servir à**

(1) Voir *Testament Politique du Général von Bissing*, publié par F. Passelecq, traduction de H. E. Pirenne. Paris 1917 (Van Oest).

accroître notre puissance. Et peut-être n'a-t-on jamais vu jusqu'à présent et peut-être ne verra-t-on plus jamais un conquérant être tellement fortifié par sa conquête que nous le serions par celle de la Belgique.

Vous et M. BASSERMANN, qui, dans les questions politiques, si souvent déjà, a parlé juste, vous avez reconnu l'importance qu'a pour nous la Belgique, vous avez osé insister sur cette importance. Moi, je ne puis exprimer ouvertement ni découvrir tout ce qu'à cet égard je pense, et pourtant, je vais plus loin encore que vous. Mais je ne vous en suis que plus reconnaissant d'avoir si clairement et avec tant de force persuasive exposé les principales des raisons qui nous obligent à nous incorporer la Belgique.

Il y a chez moi un Mémoire, rédigé par moi, pour moi seul, où j'étudie de manière plus précise et plus approfondie quel doit être l'avenir de la Belgique. **J'arrive à cette conclusion nécessaire : si nous ne soumettons la Belgique à notre puissance, si nous n'en orientons le gouvernement dans un sens allemand, la guerre, pour nous, est perdue.** Et que personne ici ne s'illusionne de ceux qui envisagent superficiellement le problème belge et veulent se contenter de garanties sur papier ou estiment suffisante une frontière arrêtée à la ligne de la Meuse, frontière qui ne peut en aucune façon nous satisfaire et qui ne répond pas le moins du monde à nos besoins. **Il faut reculer vers le Nord, autant qu'il est possible, la frontière qui doit dans l'avenir protéger la Belgique contre l'Angleterre et la France. La côte est une partie de la frontière, la côte doit être notre frontière.** C'est, à ma très grande joie, ce qui fut dit dans une conférence faite dernièrement au « Flottenverein ». Par ce moyen, nous nous dégageons du « triangle humide » (aus dem nassen Dreieck) et nous nous créons la possibilité de protéger nos colonies après que nous les aurons arrachées aux griffes de l'Angleterre.

Depuis plus de deux ans toute ma politique est dirigée par ces considérations d'avenir. On m'a souvent rendu bien difficile de poursuivre cette politique; on lui a opposé celle de la force brutale comme étant la seule efficace. **Pour moi, j'ai cherché à nouer sans bruit des liens, et même depuis lors, ces liens furent souvent rompus; il suffit que, des rapprochements tentés, quelque chose subsiste, fût-ce dans le plus grand mystère seulement.** On verra quels fruits portera cette politique dès que, pour se dédommager des lourds sacrifices qu'elle a dû faire et pour se créer les garanties sans lesquelles elle ne peut assurer son avenir, l'Allemagne sachant ne pas céder, prononcera l'annexion sur la base du droit de conquête.

Ces pensées ont inspiré ma politique flamande. C'est guidé par ces pensées que je l'ai poursuivie. C'est d'après ces pensées encore que j'ai dirigé avec une sage réserve et une sage modération ma politique religieuse. Sans doute, il m'aurait été plus facile de recourir à des moyens de « Kulturkampf », mais nous aurons besoin de l'Eglise si nous voulons un jour faire valoir en Belgique l'esprit allemand et l'action allemande.

Ces paroles, auxquelles votre si brillante conférence m'a seule provoqué, sont celles d'un homme qui ne sait pas si l'état de sa santé lui permettra de retourner à son poste, où l'attendent de lourdes responsabilités. Si pourtant, il le peut, si Dieu, notre Seigneur, lui rend ses forces, soyez persuadé que toujours trouveront en moi le plus ferme appui ceux qui — comme vous l'avez fait dans votre conférence — savent, avec pénétration et d'une manière appropriée à ce que l'avenir de l'Allemagne exige, envisager le problème belge et en traiter.

Excusez-moi de ne pas pénétrer plus avant dans cette question si importante, mais je suis malade encore et faible et je ne puis encore ni écrire ni même penser ainsi que j'espère encore être à même de le faire bientôt, lorsqu'après ce long congé que, dans la confiance dont Elle m'honore, Sa Majesté l'Empereur et Roi a bien voulu m'accorder, je serai suffisamment remis pour pouvoir en Son nom et d'après Sa volonté diriger les affaires belges.

Si vous voyez M. BASSERMANN, veuillez le saluer de ma part bien cordialement, et vous-même soyez assuré de la haute considération que j'ai pour vous et avec laquelle je suis respectueusement vôtre.

(Signé) Freiherr von BISSING,  
Generaloberst.

## SEPTIÈME PARTIE

### ANNEXE

# Pièces Allemandes

---

Les documents que nous publions dans cette septième partie n'appartiennent pas au Conseil de Flandre. La plupart ont déjà été publiés.

Ce sont des pièces allemandes qui ne furent pas connues — tout au moins officiellement — du Conseil de Flandre.

Elles présentent un intérêt tout à fait primordial au point de vue de l'étude du mouvement activiste en Belgique; c'est pourquoi nous avons estimé qu'il était indispensable de les publier dans ce travail.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

---

**LES ARCHIVES**  
DU  
**CONSEIL DE FLANDRE**  
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA  
**LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE**



BRUXELLES  
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET  
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16